

Éducation numérique: un engagement fort pour l'avenir des jeunes

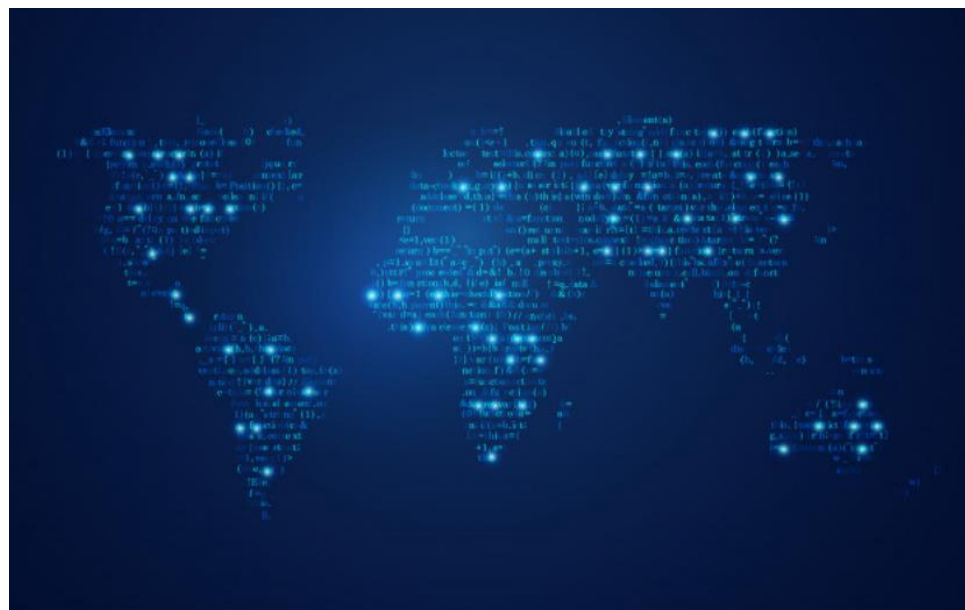
Conférence de presse du 26 novembre 2019
Collège du Mail, Neuchâtel

Monika Maire-Hefti

Conseillère d'État
Cheffe du Département de
l'éducation et de la famille (DEF)

Enseigner et former dans l'ère du numérique

- Modification du rapport au monde
- Être à même de répondre aux multiples défis de la **révolution numérique**



Investir pour l'avenir de notre canton

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

19.032



Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
à l'appui
d'un projet de décret portant octroi d'un crédit
d'engagement de 24'716'600 francs pour le programme
Éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires
et postobligatoires

(Du 20 novembre 2019)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

RÉSUMÉ

Le Conseil d'État veut relever le défi majeur de la mutation numérique de la société en préparant chaque jeune neuchâtelois-e à se faire une place en tant qu'acteur-trice sociale, culturelle, civique et économique. Il poursuit ainsi son engagement à accompagner les transformations sociétales et économiques en proposant à votre autorité un rapport et un projet de décret visant à introduire une éducation numérique dans les écoles obligatoires et postobligatoires.

Les actions prévues dans ce programme s'inscrivent dans les travaux menés et connus à ce jour, aux échelons intercantonal et national. L'éducation numérique va encore évoluer ces prochaines années ; néanmoins, afin que la jeunesse neuchâteloise puisse bénéficier rapidement d'une éducation numérique de qualité indispensable à son insertion dans la société actuelle et future, le Conseil d'État considère qu'il est important que des décisions majeures se prennent dans les meilleurs délais.

Décret portant l'octroi
d'un crédit de
24'716'000 francs
pour le programme
éducation numérique
**au niveau des écoles
obligatoires et
postobligatoires**

Relever le défi
majeur de la
mutation numérique
de la société

S'engager à accompagner les
transformations sociétales et
économiques

S'inscrire dans les travaux menés et
connus à ce jour aux niveaux
intercantonal et national

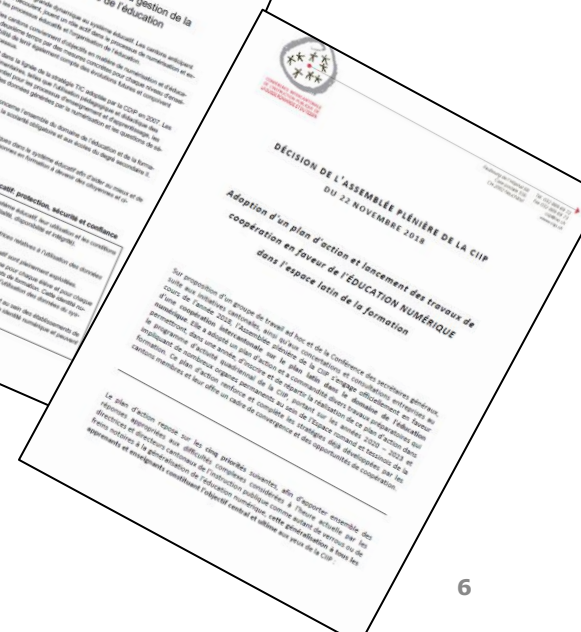
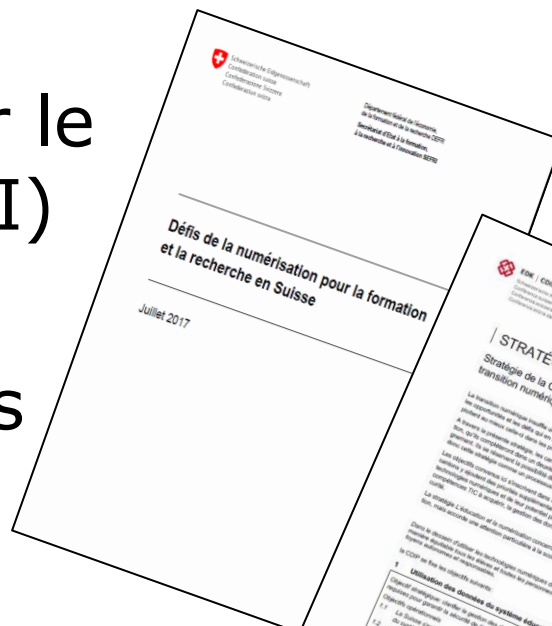
Préparer les citoyennes et citoyens de demain

- **Accompagner les élèves** dans cette transition numérique
- Donner un sens au monde qui nous entoure en **formant des citoyennes et des citoyens éclairé-e-s**
- Construire une **éthique de responsabilité personnelle**



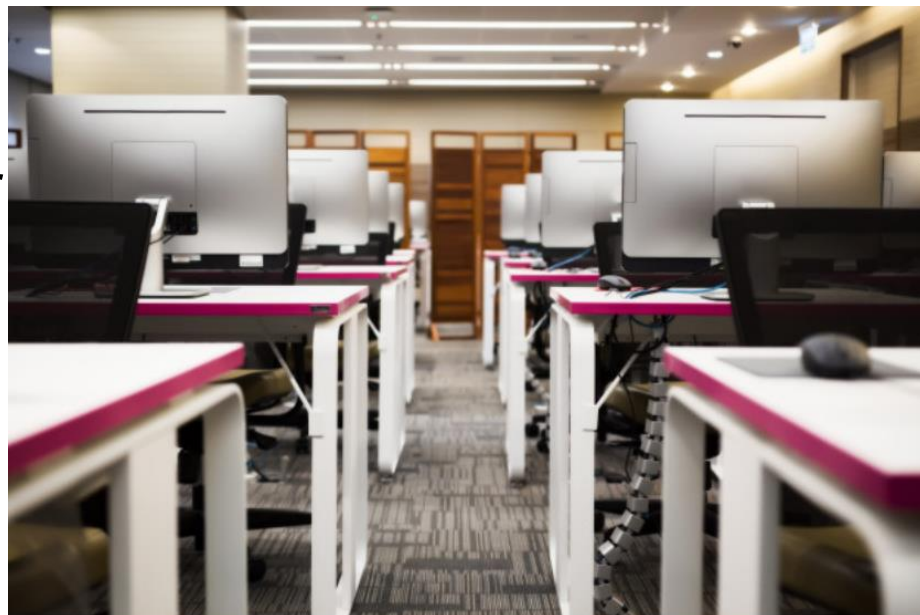
S'inscrire dans un mouvement intercantional

- Plan d'action pour le numérique (SEFRI)
- Recommandations fédérales (CDIP)
- Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (CIIP)



Soutenir les enseignant-e-s dans leur nouveau rôle

- Diversification de la posture de l'enseignant-e
- « *Donner envie d'acquérir des savoirs utiles pour **agir dans un monde connecté*** »
- Formation des professionnels des écoles constitue un **facteur de réussite essentiel**



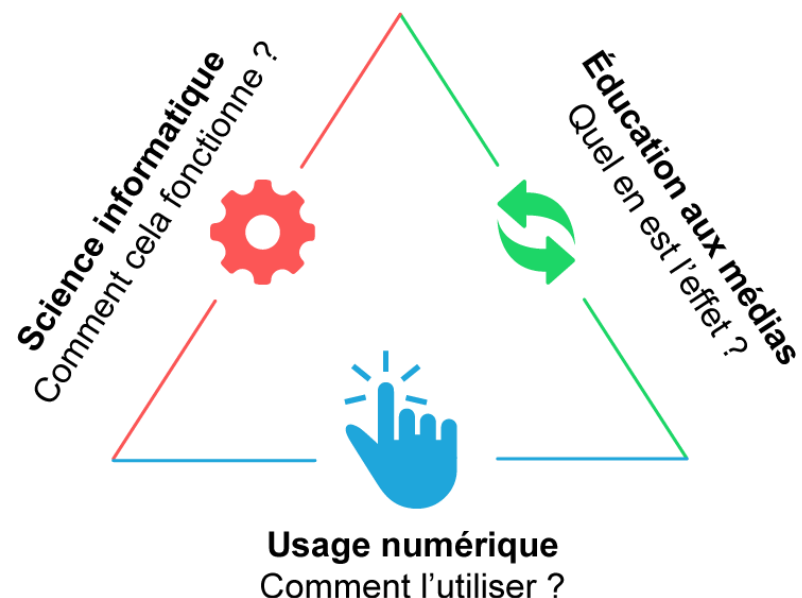
Jean-Claude Marguet

Chef du service
de l'enseignement obligatoire

Explorer les nouvelles possibilités offertes par le numérique

- Garantir un **accès équitable au numérique**
- Offrir une **éducation numérique complète** à tous les élèves du canton

Les trois dimensions de l'éducation numérique :



Renforcer la prévention

- **Auprès des élèves**

- Adapter et développer les programmes de prévention
- Pérenniser les interventions de différents partenaires dans les classes (Police, service de la santé publique, etc.)

- **Auprès des représentants légaux**

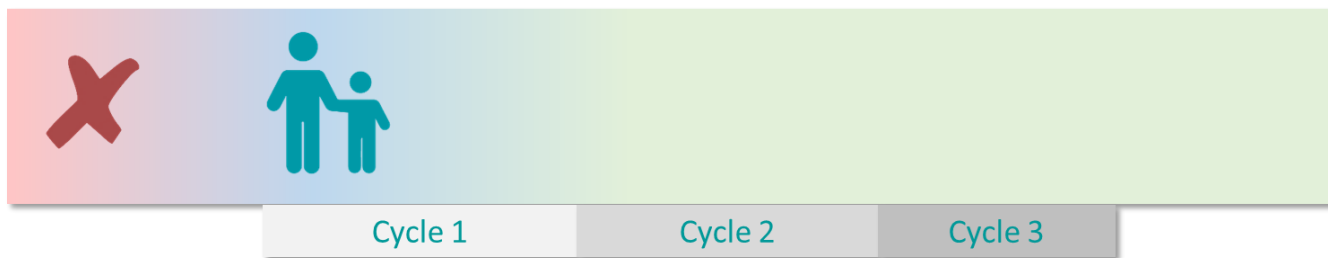
- Offrir un accompagnement aux parents, notamment via des campagnes

- **Auprès du corps enseignant**

- Promouvoir les bonnes pratiques (formation et accompagnement par les référent-e-s en éducation numérique)

Favoriser et accompagner (1)

ÉCRANS



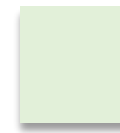
JEUX NUMÉRIQUES



Pas d'utilisation souhaitée



Accompagnement par un adulte



Autonomie

Favoriser et accompagner (2)



Pas d'utilisation souhaitée



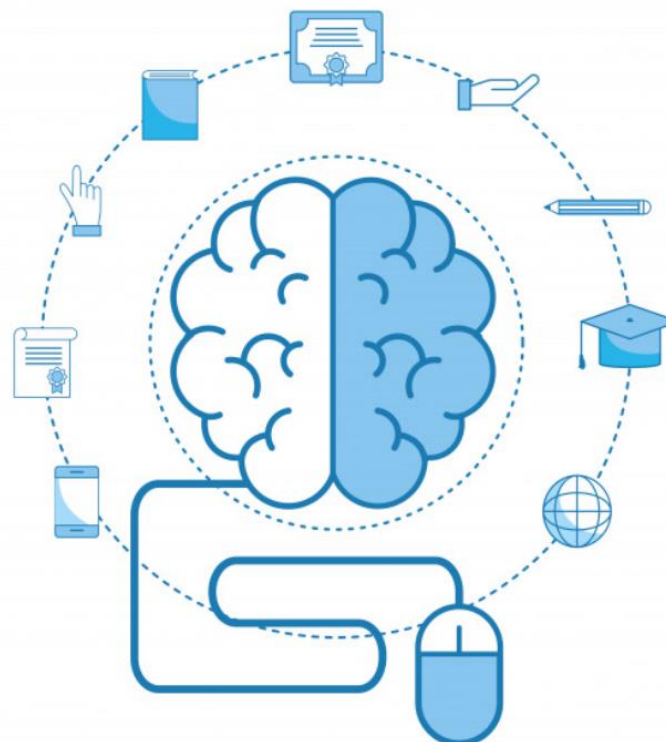
Accompagnement par un adulte



Autonomie

Transmettre les compétences clé du 21^e siècle

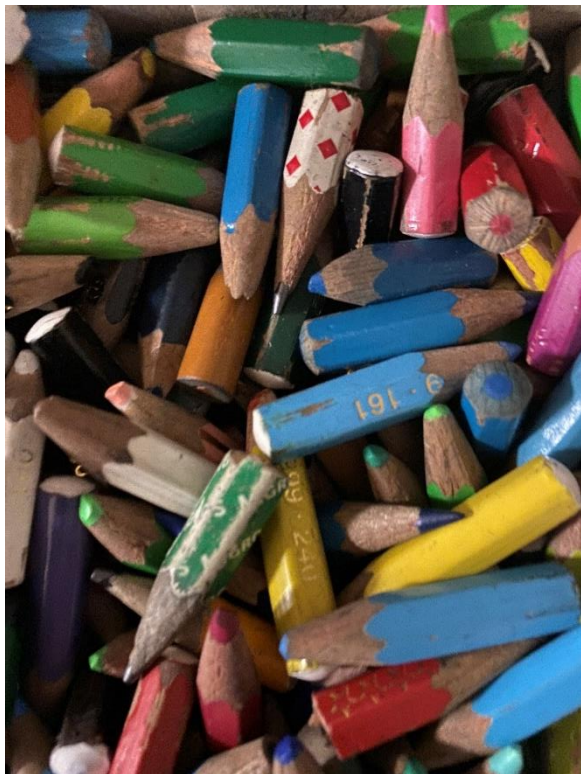
- Créer une **base commune de connaissances et de compétences** tant pour les élèves que pour les enseignant-e-s
- Octroyer une **place visible à l'éducation numérique dans la grille horaire de l'élève**
- Mettre à disposition des élèves et des enseignant-e-s des **contenus de cours adaptés (différenciation, classes inversées)**



Perspectives de mise en œuvre à l'école obligatoire

	Année 19-20		Année 20-21		Année 21-22		Année 22-23		Année 23-24		Année 24-25	
Formation du réseau éducation numérique	■	■										
Formation des enseignant-e-s			■	■								
Introduction en 1^e, 2^e, 3^e et 7^e années					■	■						
Introduction en 4^e et 8^e années							■	■				
Introduction en 5^e et 9^e années									■	■		
Introduction en 6^e et 10^e années											■	■

Utiliser les technologies à bon escient



- Nécessité et plus-value
- Réflexion sur l'outil le plus adéquat à utiliser

Frédéric Frey

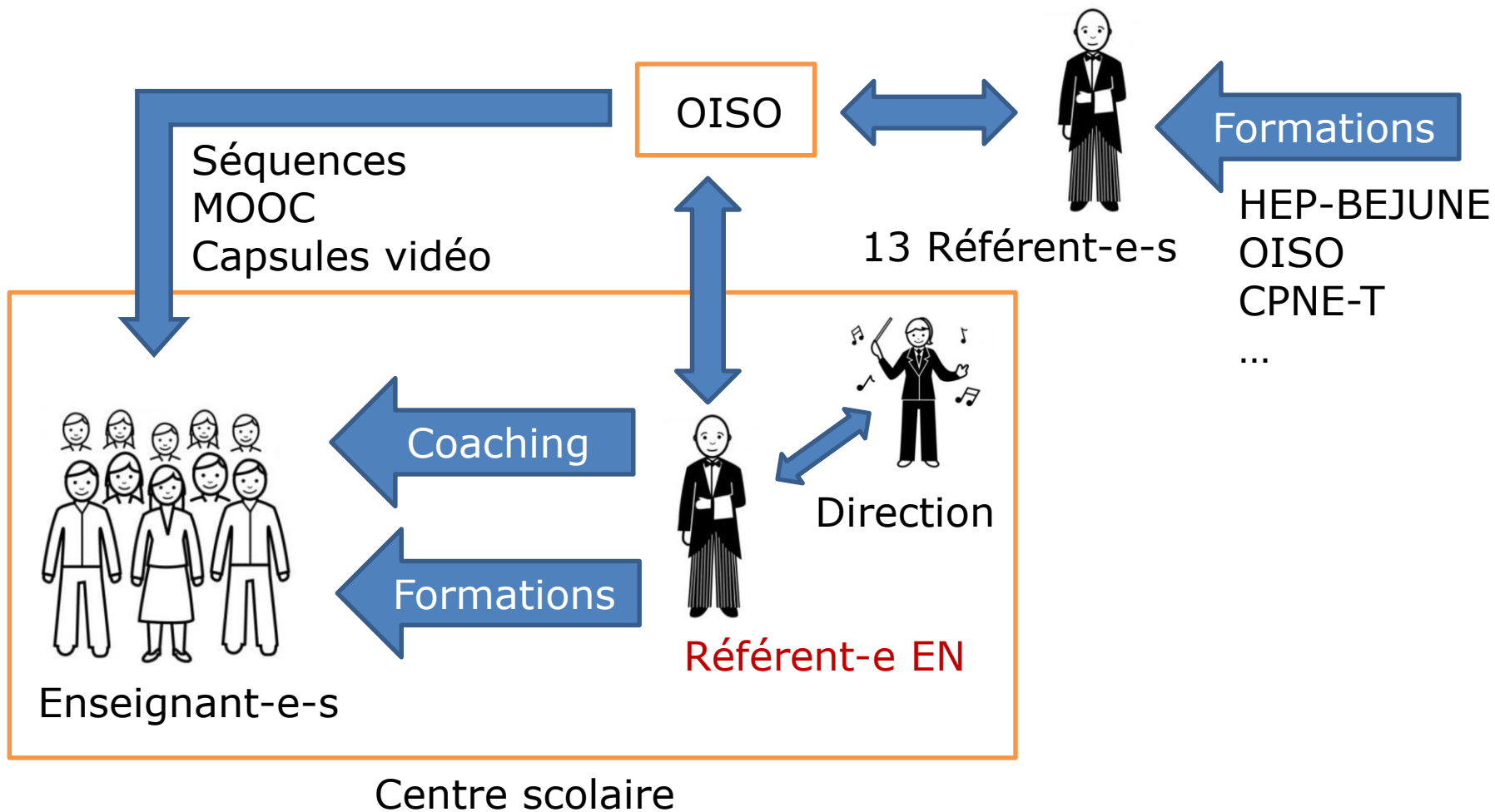
Chef de l'office de l'informatique
scolaire et de l'organisation

Éventail des possibilités de formation des enseignant-e-s

- Constitution d'un **réseau** de professionnel-le-s
- Accompagnement des **référént-e-s** en éducation numérique
- **Formations**
 - Initiales au support de cours
 - continues en établissement
 - continues à la HEP-BEJUNE



Réseau éducation numérique



Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en place du plan d'action

- **Réévaluer l'équipement informatique** sur chaque site
- **Promouvoir la mobilité tout en respectant le principe de précaution** en matière de Wi-fi



Laurence Knoepfler Chevalley

Cheffe du service
des formations postobligatoires
et de l'orientation

Pourquoi renforcer les compétences des élèves en formation postobligatoire?

- Pour évoluer dans une **société numérisée**
- Pour répondre aux besoins du **marché de l'emploi**
- Pour répondre aux attentes des **formations tertiaires**



Comment y parvenir?

Élèves:

- Par une introduction graduelle
- Par et pour le numérique (approches pédagogiques et didactiques variées)

Enseignant-e-s:

- Par une liberté et une autonomie pédagogique
- Par une acquisition de compétences

Formation générale

- Introduction dès 2021 d'une **nouvelle discipline**: informatique dans la formation gymnasiale
- Construction d'une **culture numérique**: dans la formation gymnasiale et dans la formation d'école de culture générale



Photo: Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel

Formation professionnelle

- Répondre aux besoins de **l'économie**
- Intégration des moyens numériques dans la **collaboration entre les écoles et les entreprises formatrices**
- Consolidation des **compétences numériques générales** dans l'enseignement de culture générale (CFC et maturité professionnelle)

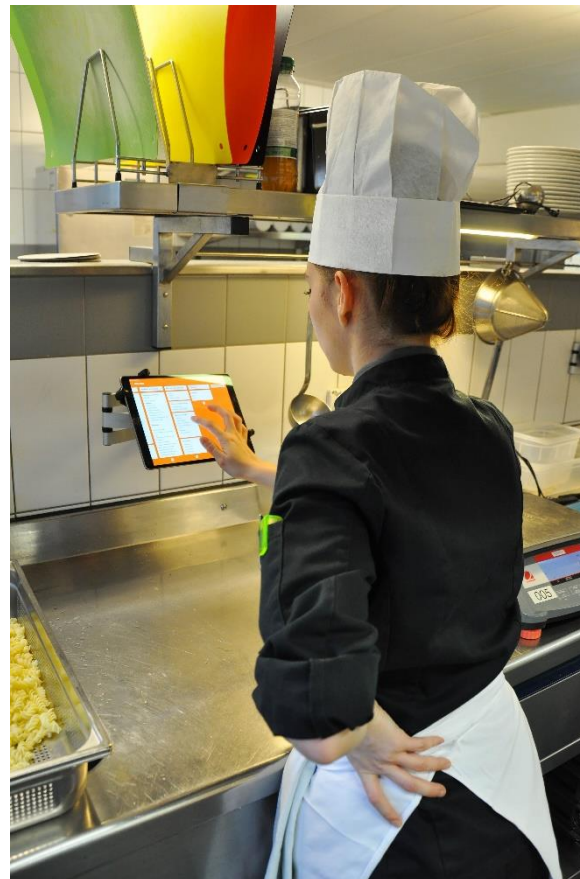


Photo: EAM-CPLN, Neuchâtel

Enseignant-e-s

- **Identification des compétences** recherchées
- Intégration d'offres de **formation continue**
- Accompagnement dans **l'intégration et l'évaluation du numérique** dans l'enseignement
- **Collaboration** avec les partenaires : HEP-BEJUNE, IFFP, etc.

Monika Maire-Hefti

Conseillère d'État
Cheffe du Département de
l'éducation et de la famille (DEF)

Conclusion et perspectives

Plan d'action pour l'éducation numérique :

- S'engager pour l'avenir des jeunes
- Répondre aux défis d'une société numérique en formant les futurs adultes du canton
- S'inscrire dans les travaux menés à ce jour aux échelons intercantonal et national

Points forts :

- Former les enseignant-e-s et créer une réelle culture numérique au sein des différents établissements du canton
- Intégrer le développement durable dans les différentes mesures